



**Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche**

Paris, le jeudi 9 avril 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Qualité de service dans les transports : bilan 2014 remis à Alain VIDALIES

Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat en charge des Transports, de la Mer et de la Pêche a reçu, mercredi 8 avril 2015, le bilan annuel 2014 de la qualité de service dans les transports de voyageurs, présenté par l'Autorité de la Qualité de Service dans les Transports (« AQST »), et Olivier FAURE, Député, Président du Haut Comité de la Qualité de Service dans les Transports (« HCQST »).

Le Secrétaire d'Etat a salué le travail accompli par l'AQST, qui permet d'assurer toute la transparence sur la réalité de la qualité de service des transports en France. L'AQST met à disposition du plus grand nombre, en articulation avec les autorités organisatrices et des opérateurs, des informations de plus en plus complètes, grâce désormais à une première analyse des causes de retard.

Alain VIDALIES a également appuyé le rôle du HCQST, et en particulier celui de son Président Olivier FAURE, pour faciliter l'échange avec l'ensemble des acteurs, faire connaître les actions des opérateurs de transport et des autorités organisatrices, et définir des propositions concertées afin de faire progresser la qualité de service.

Alain VIDALIES les a encouragés à poursuivre leurs travaux et à les amplifier, en prenant plus largement en compte les préoccupations des voyageurs du quotidien, pour qui la qualité est essentielle. A sa demande, l'AQST va ainsi élargir dès cette année son champ de réflexion aux transports collectifs urbains, en étroite concertation avec les autorités organisatrices et les opérateurs.

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie

Le Secrétaire d'Etat les a également invités à prendre progressivement en compte la perception des voyageurs dans l'évaluation de la qualité de service des transports, en particulier dans le vécu des situations perturbées, où l'information et l'accompagnement des voyageurs sont particulièrement utiles.

*Entité administrative au sein du Conseil général de l'environnement et du développement durable, l'**Autorité de la Qualité de Service dans les Transports** (AQST) a été créée en 2012 pour publier des données et œuvrer à l'amélioration de la qualité de service, notamment la régularité et la ponctualité, dans les transports publics de voyageurs (terrestres, aériens et maritimes).*

Le Haut Comité de la Qualité de Service dans les Transports (HCQST) est un lieu unique d'échanges et de propositions afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers des transports. Il rassemble 37 représentants des acteurs de tous les modes de transport public de voyageurs (collectivités publiques, opérateurs, associations de consommateurs et d'usagers)

Téléchargez le bilan annuel 2014 sur le site de l'AQST : www.qualitetransports.gouv.fr

Contacts presse CGEDD :
Mélania Mouëza : 01 40 81 23 73
Maud de Crépy : 01 40 81 68 11

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57
secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie